

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2020

Le Document d'Enregistrement Universel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 22 mars 2021 sous le numéro de dépôt D.21-0164.

Ce document intègre entre autres :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport de gestion consolidé ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- le rapport Responsabilité Sociale des Entreprises ;
- les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Il peut être consulté :

- sur le site de la société (www.interparfums-finance.fr)
- sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le 23 mars 2021

Prochains rendez-vous

Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021
22 avril 2021
(avant ouverture de la Bourse de Paris - Euronext)

Assemblée générale à huit-clos (14h)
23 avril 2021

Contact analystes et investisseurs

Philippe Santi
Directeur Général Délégué
psanti@interparfums.fr

Contact presse

Cyril Levy-Pey
Directeur Communication
clevypey@interparfums.fr

Informations aux actionnaires

 N° Vert 0 800 47 47 47

Ce communiqué est disponible en français sur le site www.interparfums-finance.fr

Interparfums
4 rond-point des Champs Elysées
75008 Paris
Tél. 01 53 77 00 00

Retrouvez-nous sur
interparfums-finance.fr

ITP
LISTED
EURONEXT

ISIN : FR0004024222-ITP
Reuters : IPAR.PA
Bloomberg : ITP
Euronext compartiment A
Eligible au SRD
Eligible au PEA PME